



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 JUILLET 2024.

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	19
Pouvoirs	:	9
Absents excusés	:	2
Absents	:	3

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit Juillet, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le douze Juillet deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,

M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Daniel BIREMONT, Adjoints

M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Alain CLOUTOUR, Marie-Christine ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Katia LEFEVRE, Céline BROQUERE

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

Mme Anaïs CADIS à M. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY

Mme Nathalie MOMEN à M. Paul CARRERE

Mme Martine COULOUDOU à Mme Marie-Christine ALTIMIRA

M. Daniel REISEMBERG à Mme Rose-Marie ABRAHAM

Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA

M. Didier STEVENIN à M. Yannick VILLATORO

M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE

M. Arnaud BRUNET à Mme Christelle GUILHEMSAN

Mme Anaïs BAREYT à Mme Isabelle CANTEGREIL

Absents excusés :

M.M. Cyril BIREMONT, Mickael ECKHOUDT

Absents :

M.M. Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

Mme Isabelle CANTEGREIL

Point 11 de l'ordre du jour.

Délibération 2024.77.

Objet : DEVOLUTION MARCHE PUBLIC POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE D'UNE INFRASTRUCTURE ToIP ET POUR LES SERVICES DE COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ET ELECTRONIQUES.



Point 11 de l'ordre du jour.

Délibération 2024.77.

Objet : DEVOLUTION MARCHÉ PUBLIC POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE D'UNE INFRASTRUCTURE ToIP ET POUR LES SERVICES DE COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ET ELECTRONIQUES.

Monsieur Claude LABORDE expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1414-3,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Morcenx-la-Nouvelle,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Morcenais,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CIAS du Pays Morcenais

Vu la délibération du Comité Syndical du Syndicat d'Elimination des Déchets de la Haute Landes

Vu la convention de groupement de commandes pour l'achat de services en télécommunication en date du 24 mai 2024 par laquelle est désignée la Commune de Morcenx-la-Nouvelle comme coordonnateur du groupement formé de la Commune de Morcenx-la-Nouvelle, de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, du Syndicat mixte d'Elimination des Déchets de la Haute Landes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Morcenais.

CONSIDERANT la nécessité de fourniture, maintenance d'une infrastructure ToIP et services de communications téléphoniques et électroniques pour les sites du groupement de commande constitué de :

- la ville de Morcenx-la-Nouvelle (coordonnateur du groupement),
- la Communauté de Communes du Pays Morcenais,
- le Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de la Haute Lande.
- le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Morcenais.

CONSIDERANT que le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique.

CONSIDERANT que le marché à procédure adaptée pour la fourniture, maintenance d'une infrastructure ToIP et services de communications téléphoniques et électronique pour les sites du groupement est conclu pour une durée allant du 1 octobre 2024 au 31 septembre 2025.

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le BOAMP le 05/06/2024, avis n° 4094949.

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics le 05/06/2024.

CONSIDERANT que deux (2) entreprises d'entreprises ont répondu dans les délais :

Lot 1 – CELESTE

Lot 2 – CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE

Lot 3 – CELESTE

VU leurs propositions,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité



.ATTRIBUE le marché à procédure adaptée pour la fourniture de services de télécommunications (Internet/Téléphonie fixe Centrex / Maintenance/Téléphonie mobile) et renouvellement des équipements de commutation pour :

Lot 1 – Accès Internet / Services de téléphonie fixe IP de type Centrex, à l'entreprise :

CELESTE SAS
20 rue Albert Einstein
Cité Descartes
77 420 CHAMPS SUR MARNE

Pour un montant estimatif de 34 749,24 € HT soit 41 699,09 € TTC

Lot 2 – Renouvellement et configuration des équipements de commutation (cœur de réseau et switchs d'accès) / Maintenance commutation et Firewall (cluster Fortigate 90G), à l'entreprise :

CHEOPS TECHNOLOGY SA
37, rue Thomas Edison
33 610 CANEJAN

Pour un montant estimatif de 61 892,00 € HT soit 74 270,40 € TTC

Lot 3 – Services de téléphonie mobile, à l'entreprise :

CELESTE SAS
20 rue Albert Einstein
Cité Descartes
77 420 CHAMPS SUR MARNE

Pour un montant estimatif de 4 434,96 € HT soit 5 321,95 € TTC

.AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents permettant l'exécution de la présente et la procédure de consultation.

.INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2024

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx la Nouvelle, le 18/07/2024.

La Secrétaire de séance,
Isabelle CANTEGREIL.

Le Maire,
Paul CARRERE.



Copies : Préfecture
Chrono - Dossier CM
Compta – Dossier E.Lart

Envoyé en préfecture le 22/07/2024

Reçu en préfecture le 22/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 040-200084713-20240718-2024_77-DE

